Maître d'apprentissage - Tuteur

Prérequis	Être en situation d'accompagner des alternants au sein de son établissement (apprentis ou contrat de professionnalisation).
Public visé	Professionnel d'un établissement accueillant des alternants.
Durée	14 heures (2 jours).
Modalités	Présentiel — intra ou inter-établissement.
Délai d'accès	15 jours (délai d'accès minimum, sous réserve de disponibilité).
Méthodes mobilisées	Support de cours « Formation Maître d'apprentissage » (FPC35, 16 diapositives), kit ludopédagogique Maître d'apprentissage (cartes quiz et mises en situation).
Modalités d'évaluation	Quiz oral en groupe à partir du kit ludopédagogique, corrigé animateur à l'appui ; mises en situation commentées (encadrement, relation avec le CFA) ; auto-positionnement en fin de session.
Résultats 2026	Satisfaction : 95,9 % (9 répondants, 1 session) — Atteinte des objectifs : 100 % (9 stagiaires sur 9) — Abandon : 0 % (9 inscrits). Année 2026, mise à jour le 29/10/2026.
Calcul des résultats	Satisfaction : questionnaire de fin de formation, échelle de Likert de 1 (pas du tout satisfait) à 5 (très satisfait), ou sur 10 selon le questionnaire du donneur d'ordre ; taux = moyenne ÷ note maximale × 100. Atteinte des objectifs : stagiaires ayant leurs 3 objectifs « acquis » à la grille d'évaluation des acquis (16 critères observables) ÷ stagiaires évalués. Le test de positionnement pré/post mesure la progression. Abandon : stagiaires n'ayant pas terminé ÷ inscrits.
Tarif	800 à 1 200 € / jour.
Financement	Formation commandée et financée par l'établissement employeur ou l'organisme donneur d'ordre (plan de développement des compétences, OPCO, ANFH…) — hors CPF.
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap, visible ou invisible — référente handicap : Estelle Cantin — formation@fpc35.fr. En savoir plus : fpc35.fr/#accessibilite
Contact	FPC35 — 07 66 88 56 99 — formation@fpc35.fr

Objectifs pédagogiques

- Expliquer le cadre légal et les conditions requises par le Code du travail pour exercer la fonction de maître d'apprentissage
- Lister les missions du maître d'apprentissage, de l'accueil de l'apprenti à l'évaluation de sa progression
- Décrire les modalités de liaison avec le CFA (référents, livret de suivi, signalement des difficultés)
- Identifier les leviers de valorisation du rôle de maître d'apprentissage et les points de vigilance à connaître (limites d'encadrement, obligations de l'employeur)